

**ISABELLE RAPPART ET ÉRIC PARENT** créateurs de **Climatmundi**

# Ils « annulent » les émissions de CO<sub>2</sub> des entreprises

**C'**est un beau cadeau d'anniversaire que vient de recevoir Climatmundi pour ses deux ans : une « attestation de conformité », délivrée par Bureau Veritas, pour son activité de compensation du CO<sub>2</sub>. « Mon associé, Eric Parent (42 ans, X-Ponts), s'est intéressé à cette activité au terme de ses dix années passées chez Véolia, explique Isabelle Rappart, 42 ans, ingénieur Agro Paris, directrice associée de Climatmundi. De mon côté, j'étais également sensibilisée à la nécessité d'agir contre le réchauffement climatique, pour avoir travaillé au ministère de l'Ecologie, au moment du sommet de la Terre, à Rio. »

## Financement de petites centrales hydrauliques

L'idée de la compensation ? Faire financer par une entreprise un projet, dans n'importe quel endroit du monde, qui réduira les émissions de CO<sub>2</sub> à hauteur de ses propres rejets. Autrement dit : externaliser sa réduction d'émission ; une activité quasi inexistante en France.

En qualité d'opérateur de compensation, Climatmundi achète des « crédits-carbone » qu'elle inscrit dans son registre, puis annule à la demande de ses clients. Les projets ainsi financés par Climatmundi sont axés sur les énergies renouvelables ou l'efficacité



VINCENT LECOUPLE/MONITEUR

énergétique. Telles de petites centrales hydrauliques, en Chine et au Mexique. La jeune entreprise compte déjà de belles références, parmi lesquelles GTM Terrassement. « Notre contrat porte sur les émissions de sa flotte de véhicules de fonction, explique Isabelle Rappart. Initialement conclu en 2007, il a été renouvelé pour 2008 et 2009. La direction souhaitait avant tout sensibiliser les collaborateurs du groupe. »

Outre son activité de compensation, Climatmundi réalise également des bilans carbone. « Nous travaillons par ratios, à partir d'informations collectées auprès de la direction ou des services généraux de l'entreprise, souligne Isabelle Rappart. Cela nous permet d'avoir une photographie des émissions de gaz à effet de serre de la structure. Ensuite, nous préconisons des actions concrètes sur la consommation d'énergie,

comme le réglage de la température dans les locaux ou les modes de déplacement. »

Climatmundi avoue ne pas avoir à prospecter : les entreprises viennent à elle. « L'activité est telle aujourd'hui que nous embauchons un ingénieur par mois, concède la directrice. Ce sont avant tout des gens passionnés par l'énergie, qui ont la chance de faire un métier qui a du sens. »

AXELLE SAADA ■

### L'ENTREPRISE

- ▶ **Date de création :** mai 2006.
- ▶ **Activité :** expertise en matière de diminution de l'impact climatique.
- ▶ **Statut :** SARL au capital de 12 600 euros réparti à parts égales entre les deux créateurs.
- ▶ **Effectif :** 9 personnes.
- ▶ **Chiffre d'affaires 2007 :** 350 000 euros ; prévisionne 2008 : 1 million d'euros
- ▶ **Siège social :** Montmorency (Val-d'Oise).
- ▶ **Site :** [www.climatmundi.fr](http://www.climatmundi.fr)

Isabelle Rappart et Eric Parent, fondateurs de Climatmundi. L'entreprise spécialisée dans la compensation du CO<sub>2</sub> réalise aussi des bilans carbone.